

❖ Check-list des pièces à fournir

Merci de vérifier que tous vos documents sont lisibles avant tout dépôt sur la plateforme de candidature

1. Documents administratifs :

- Copie **recto-verso** de votre pièce d'identité officielle
- Attestation sur l'honneur **remplie et signée**

2. Diplômes et justificatifs académiques :

- Copie du diplôme (**seul le diplôme éligible suffit**) ou de l'attestation de réussite **éligible**
- Pour les enseignants-chercheurs, une copie de l'arrêté de nomination

Les documents écrits en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en langue française effectuée par un traducteur agréé auprès des tribunaux français.

3. Candidature :

- Curriculum vitae détaillé à partir de l'année d'obtention du baccalauréat
- Lettre de motivation précisant notamment les raisons de votre candidature

Tout document non demandé (lettre de recommandation, relevé de notes, certificat de scolarité, ...) ne sera pas accepté

Tout dossier non transmis ne sera pas traité.
Une fois votre dossier renseigné et vos PJ déposées sur l'application, il faut obligatoirement cliquer sur le bouton suivant :

 Transmettre ma candidature